

ACCUEIL EN FORMATION DES PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP

France TUTELLE accorde un soin particulier à l'accueil en formation des personnes en situation de handicap et s'efforce de proposer la réponse la plus adaptée en fonction des situations et des lieux de formation.

- Prise en compte du handicap mentionné par le donneur d'ordre ou le bénéficiaire
- Échange avec la personne en situation de handicap en amont de la formation pour envisager les meilleures conditions d'apprentissage et définir l'environnement adapté à son parcours de formation selon le type de handicap
- Vérifier si le lieu est adapté et accessible pour les PMR
- Ajustement des méthodes pédagogiques si nécessaire

Dans le cas où notre organisme ne serait pas en mesure de répondre de manière satisfaisante au besoin de formation d'une personne en situation de handicap, les organismes spécialisés et/ou partenaires seraient sollicités pour apporter la réponse la plus adaptée au besoin de formation (AGEFIPH...).

Mouans-Sarthoux
Le 31 janvier 2024
Boris LACHAUD
Directeur France TUTELLE

